



CGT Finances Publiques Aveyron CDAS DU 19 juin 2020

Déclaration liminaire :

Monsieur le président,

¶

¶

Depuis le 16 mars, début du confinement, nous vivons une situation inédite et surtout très anxiogène. Il nous apparaît opportun de pouvoir, enfin, poser les questions qui préoccupent les agents en matière de politiques sociales.

¶

Est-il prévu des aides pour les personnels en difficulté liée au COVID-19. Ont-ils été recensés? Des situations peuvent s'avérer dramatiques (baisse des revenus, licenciement du conjoint, etc ...).

¶

Nous savons que toutes les colonies à l'étranger sont annulées, mais qu'en sera-t-il pour celles qui auront lieu dans l'Hexagone? Quelle organisation et dans quelles conditions pour ces jolies colonies de vacances?

... la suite sur le site de la section

Ordre du jour

1 – Approbation du PV du CDAS du 21/11/2019

2 – Mot d'introduction de M Boyer et réponses à la déclaration liminaire de la CGT

À la déclaration liminaire de la CGT, le président (M Boyer) a précisé que les agents en difficulté bénéficiaient des interventions de l'assistante sociale et du médecin de prévention. La difficulté réside dans la connaissance des situations et parfois au refus des interventions. Il n'y a pas de mesures financières particulières (ex : conjoint en chômage partiel) en dehors des secours d'urgence.

Il est revenu également sur la visite de l'inspecteur « hygiène et sécurité » dans les locaux du 8 mai à Rodez et précisant la demande de retrait des sièges au local café ainsi que les micro-ondes et chauffages d'appoint « sauvages ».

Un point a été fait sur les restaurants avec la réouverture de Villefranche et de l'Hôpital de Rodez. Concernant le 8 mai, l'association de gestion est confrontée aux exigences du prestataire qui doit à la fois mettre en place les mesures sanitaires et subir les pertes dues à la baisse de la fréquentation. Le surcoût demandé doit être couvert par l'administration mais jusqu'à quand ? À noter que les incitations à retourner au restaurant du 8 mai ont été suivies d'effet avec des bons chiffres de fréquentation.

Concernant le débat sur le refus de la direction locale d'attribuer les frais de mission pour la période du 11 mai (début du PRA) jusqu'au 8 juin (réouverture du restaurant du 8 mai) le sujet n'est peut-être pas clos. En effet si la direction s'appuie sur des notes de Bercy, pour refuser ces remboursements, le délégué de l'action sociale a précisé que son secrétariat général préconise le remboursement jusqu'à l'ouverture des cantines.

À noter que les explications sur la ponction de 6 % du budget restent floues, pour M Boyer la baisse des crédits est normale puisqu'il y a moins d'agents ... donc continuons à supprimer des emplois pour faire des économies !

3 - Bilan d'activité 2019 du service social

En absence de Mme Sarrat-Guillon, le compte rendu est reporté au prochain CDAS. Les OS ont demandé un rapport plus fourni que les fois précédentes avec notamment la présentation de statistiques permettant d'appréhender les débats plus concrètement.

4 – Présentation du compte-rendu d'activité (CRA) 2019 de la délégation

CAL 2019							
ARBRE DE NOËL		SORTIES RETRAITES		SORTIES FAMILLE		AUTRES ACTIONS	
ACTION	COÛT	ACTION	COÛT	ACTION	COÛT	ACTION	COÛT
JOUETS	2 719,81 €	LOT	1 107,00 €	LOT	1 822,00 €	COINS REPAS	68,14 €
CHE CADEAU 11-12	907,20 €	REPAS FIN D'ANNEE	1 320,00 €	SORTIE MILLAU	1 355,00 €	PSY COLLET	360,00 €
SPECTACLE	1 181,60 €					PSY DUSSENTY	800,00 €
MAQ/TATOUEUR	500,00 €					AVOCAT SCP	168,00 €
LOC SALLE	230,00 €					AVOCAT SALLES	168,00 €
PROMOCASH	317,39 €					FIN DE GESTION	164,06 €
RESTAU	255,00 €						
EPI	159,60 €						
BAYARD 0-12	128,00 €						
CHE CADEAU 13-14	1 786,05 €						
BUDGET	8 184,65 €	BUDGET	2 427,00 €	BUDGET	3 177,00 €	BUDGET	1 728,20 €
		BUDGET 2019 AFFECTE	15 516,85 €				
		BUDGET 2019 TOTAL	15 520,00 €				
		RESTE	3,15 €				

3 agents ont bénéficié de consultations psychologue à Millau et 4 à Rodez. 5 consultations enregistrées chez l'avocat 159 personnes (adultes+enfants) ont participé à l'Arbre de Noël

5 – Point sur les consultations psychologiques et avocats 2020

Depuis le début d'année 6 demandes ont déjà été formulées pour des séances chez les psychologues et 1 chez l'avocat.

6 – Sorties 2020

Les sorties programmées pour Carcassonne et Bréhat sont annulées, COVID 19 oblige.

La volonté du CDAS est de maintenir une sortie pour la fin de l'année. La délégation attend donc des propositions du prestataire pour des sorties courtes sur le département, mais il est difficile à ce stade de préciser plus avant avec les inconnues liées aux mesures de distanciations physiques, sanitaires et les surcoûts éventuels. Si cela n'est pas possible des actions alternative seront étudiées au prochain CDAS.

7 – Vote répartition du CAL 2020 (Crédits d'Action Locale)

CAL 2020 PREVISIONNEL							
ARBRE DE NOËL		SORTIES RETRAITES		SORTIES FAMILLE		AUTRES ACTIONS	
ACTION	COÛT	ACTION	COÛT	ACTION	COÛT	ACTION	COÛT
JOUETS	2 720,00 €	CARCASSONNE	1 500,00 €	CARCASSONNE	2 000,00 €	COINS REPAS	0,00 €
CHE CADEAU 11-12	700,00 €	REPAS FIN D'ANNEE	1 300,00 €			PSY COLLET	600,00 €
SPECTACLE	1 335,63 €					PSY DUSSENTY	200,00 €
MAQ/TATOUEUR	350,00 €					AVOCAT SALLES	200,00 €
LOC SALLE	230,00 €					FIN DE GESTION	
PROMOCASH	320,00 €						
RESTAU	300,00 €						
EPI	160,00 €						
BAYARD 0-12	130,00 €						
BUDGET	6 245,63 €	BUDGET	2 800,00 €	BUDGET	2 000,00 €	BUDGET	1 000,00 €
		BUDGET 2020 AFFECTE	12 045,63 €				
		BUDGET 2020 TOTAL	15 101,00 €				
		RESTE A AFFECTER	3 055,37 €				

Le budget prévisionnel est compromis (sorties) et aléatoire (quelle sera la situation sanitaire à l'automne ?)

Dans un souci d'optimisme, le repas des retraités de fin d'année est maintenu. La décision définitive sera prise au prochain CDAS en septembre.

Pour l'arbre de Noël, il est prévu le mercredi 9 décembre 2020. Cependant il faudra anticiper une éventuelle annulation dans sa forme actuelle (spectacle) et donc négocier les clauses de résiliation avec les prestataires.

Compte tenu des perturbations de ce printemps, les catalogues de jouets a été envoyé sous forme dématérialisées. (réponse avant le 17 juillet).

Si les colonies à l'étranger sont supprimées, les autres sont maintenues. Mais nous avons pas eu de réponse quand nous avons demandé s'il y a des solutions de repli pour les enfants inscrits sur ces premières.

La CGT a insisté sur la réalisation de ce budget qui risque d'être fortement compromis en fonction de l'évolution sanitaire. Que deviendront les fonds si leur utilisation s'avère impossible ?